CCI FORMATION ILLE-ET-VILAINE

Comment sécuriser la colocation?

NOUVEAUTÉ PRÉSENTIEL INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

Cette formation a pour objectif de permettre aux professionnels de l'immobilier de sécuriser juridiquement la gestion d'une colocation, en maîtrisant : les différentes formes de baux adaptés à la colocation, les règles juridiques applicables en matière de cotitularité, de solidarité et de cautionnement, les procédures à suivre lors du départ d'un colocataire, les obligations liées à la restitution du dépôt de garantie.

Programme

Cotitularité et solidarité – Les principes essentiels

Époux, partenaires pacsés, colocataires : quelles différences ?

Effets sur les obligations de paiement et de caution

Responsabilités en cas de départ d'un colocataire

Le régime juridique spécifique de la colocation

Bail unique ou baux multiples : comment choisir ?

Cautionnement : limites de la solidarité

Charges locatives récupérables : provisions ou forfait ?

Assurance habitation : qui est responsable ?

Les congés et la restitution du dépôt de garantie

Congé collectif ou individuel : quelle procédure ?

Remplacement d'un colocataire

Droit du bailleur à congédier

Modalités de restitution du dépôt de garantie

Les points forts de la formation

- Cette formation permet de répondre à l'obligation de formation de professionnels de l'immobilier (Décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier)
- Mini groupe pour favoriser l'individualisation

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Personnel titulaire de la carte professionnelle ou habilité (attestation d'habilitation loi n °70-9 du 02/01/1970 - décret n °72-678 du 20/07/1972) en fonction de la/des carte(s) détenue(s)

Durée

7 Heures dont 1 Jour en centre

Tarif(s) net de taxe

390 € par stagiaire

Adresse

Site de Rennes/Bruz
Campus de Ker Lann,
6 Rue des frères Montgolfier, BP 17201

35172 Bruz

https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine

Les conditions d'admission

Prérequis
Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques
À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de : Comprendre l'environnement juridique spécifique à la colocation Identifier le type de bail le plus adapté selon le profil des colocataires Sécuriser juridiquement l'engagement d'un garant, dans le respect du cadre légal Gérer efficacement les départs et remplacements de colocataires Appliquer les règles relatives à la restitution du dépôt de garantie en cas de colocation

Les sessions

Bruz

- 17 septembre 2025

PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations
Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation

Modalités pédagogiques
Exposés, Cas pratiques, Mises en situation

Date et mise à jour des informations : 21/07/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr

Contacts

SITE RENNES
cci.formationcontinue@fac-metiers.fr
CCI Formation Ille-et-Vilaine - Site de Ker Lann - N° SIRET 130 022 809 00011 - N° d'activité 53351000435
Campus de Ker Lann,6 Rue des frères Montgolfier,BP 17201 - 35172 Bruz
Tél. : 0299054545 - cci.formationcontinue@fac-metiers.fr - https://www.cci-formation-bretagne.fr/ille-et-vilaine

CCI FORMATION BRETAGNE